

Paris, le 16 décembre 2013



*Membre d'honneur
le Dalai-Lama*

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
36 boulevard de Lorraine
BP 10019
57500 SAINT-AVOLD

Lettre ouverte

Monsieur le Maire,

Nous venons d'apprendre la tenue d'un spectacle de montreur d'ours les 18 et 20 décembre prochains dans le cadre des animations de Noël organisée par votre ville. De nombreuses associations mènent actuellement une action de sensibilisation* à ce sujet auprès des organisateurs et nous souhaitons vous faire part de nos arguments.

Savez-vous notamment que l'ours est l'une des espèces les plus persécutées par l'homme dans le monde : combats d'ours au Pakistan, fermes d'élevage pour la bile en Chine, ours dansants dans les Balkans, sans compter le lourd tribut qu'il paie aux chasseurs (et ceci même en France !). Depuis de nombreuses années, des campagnes internationales sont menées pour dénoncer l'utilisation scandaleuse de ces animaux dans certains pays où ces coutumes moyenâgeuses sont encore pratiquées. Des avancées non négligeables sont obtenues ; c'est le cas en Bulgarie où la Fondation a aménagé le premier parc d'accueil pour ours dansants dans les Balkans avec le soutien des autorités bulgares.

Nous en appelons à vos qualités de cœur afin que vous preniez conscience du caractère indigne et immoral de telles exhibitions dans lesquelles la nature même de l'animal est inhibée, asservie pour le seul plaisir de l'homme. Il ne faut pas oublier que la plupart du temps, ces animaux sont enfermés et trimbalés sur les routes de France, d'une ville à l'autre. Pour 1 heure de spectacle par jour, combien de km vivent-ils enfermés ? Ne pensez-vous pas que cela relève également d'une certaine forme de maltraitance ? Oser prétendre que le dressage relève d'une quelconque pédagogie est d'une absurdité sans nom !

Par ailleurs, qu'en est-il de la sécurité du public lors de telles exhibitions ? L'ours, même asservi, reste un animal sauvage avec des réactions imprévisibles... Tout dernièrement, une éléphante échappée d'un cirque installé à Lizy-sur-Ourcq a bousculé un homme de 84 ans entraînant sa mort brutale...Faut-il, encore une fois, qu'un accident mortel se produise pour que les bonnes décisions soient enfin prises !

Nous vous demandons d'annuler ce spectacle et vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

* manifeste ci-joint

Christophe MARIE
Directeur Bureau Protection Animale

FONDATION BRIGITTE BARDOT

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 21 FÉVRIER 1992

28, rue Vineuse - 75116 Paris - France • Tél. 01 45 05 14 60 • Fax 01 45 05 14 80 • CCP Paris 662 05T

ffb@fondationbrigittebardot.fr www.fondationbrigittebardot.fr